

Le 5 mars 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE



A la suite de la diffusion du documentaire d'Arte sur les abus sexuels dans l'Église, l'Arche tient à redire sa profonde compassion pour les victimes du père Thomas Philippe. Nous savons que sans ces témoignages et la prise de conscience qu'ils provoquent, les victimes continueraient d'être enfermées dans le silence. Nous rendons hommage au courage de ces femmes qui font entendre leur parole.

Les agissements du père Thomas Philippe sont inqualifiables et L'Arche les condamne à nouveau avec force, comme elle l'avait fait en 2015¹ lorsque l'enquête canonique a confirmé les faits qui lui étaient reprochés.

En 2014, dès que les responsables de l'Arche ont reçu les deux témoignages de femmes mettant en cause le père Thomas Philippe décédé en 1993, ils demandent une enquête canonique afin que les personnes soient écoutées et les faits établis. Une quinzaine de témoignages sont ainsi recueillis. Les résultats de l'enquête canonique ont été rendus publics par les responsables de L'Arche en juin 2015, attestant « *des agissements sexuels sur des femmes majeures...et une emprise psychologique et spirituelle sur ces femmes* » et l'Arche « *condamne fermement ces faits, conscients de la gravité de leur impact dans la vie des victimes.* »

Depuis ces révélations, des paroles de condamnations ont été réitérées, des espaces de paroles ont été proposés, des gestes symboliques comme la messe pour les victimes du père Thomas Philippe (annoncée à l'ensemble de la fédération dans les 38 pays où L'Arche est présente), ont été posés. Nous avons cependant bien conscience que ces actions ne peuvent être suffisantes pour cicatriser les blessures de ces femmes. Nous continuons à nous interroger sur la façon d'accompagner et de soutenir les victimes du père Thomas Philippe.

En effet, le père Thomas Philippe a joué un rôle important dans la genèse de l'association. Il a été le père spirituel de Jean Vanier et a inspiré ce dernier dans la fondation de L'Arche en 1964, dans le village de Trosly-Breuil au nord de Paris. Dans les années qui suivent, il continue d'agir dans le cadre de son ministère de prêtre en tant qu'accompagnateur spirituel de cette première communauté tandis que L'Arche naît, grandit et se développe à travers le monde sous la direction de Jean Vanier. Celui-ci prendra très vite des orientations essentielles pour l'Arche, comme l'ouverture à une dimension interreligieuse, en désaccord avec le père Thomas Philippe. Certaines des femmes dont il a abusé étaient des salariées de cette première communauté.

Nous reconnaissons que cet épisode fait partie de notre histoire qu'il nous faudra du temps pour le comprendre et l'intégrer dans toutes ses dimensions. Nous refusons toute tentation d'éluder cette réalité.

¹ <https://bit.ly/2U71KbO>

Rappelons que L'Arche, est une fédération internationale qui soutient et accompagne à travers le monde des lieux de vie et de travail rassemblant des personnes en situation de handicap mental et les salariés ou volontaires qui les accompagnent, de différentes confessions, croyants et non croyants. D'inspiration chrétienne, notamment par l'attention portée aux personnes marginalisées et exclues, la dimension spirituelle est un élément important de son identité dans le respect de toutes les sensibilités.

L'Arche Internationale est consciente de l'urgence à déployer une politique de prévention et de lutte contre les abus qui puisse garantir un environnement et une culture sûrs, quel que soit le pays où elle est implantée. Cela passe notamment par la révision de ses procédures, actuellement en cours, et l'élaboration d'un code de Conduite, validé en décembre 2018 par l'Equipe de Direction Internationale et qui sera présenté aux représentants de la Fédération en Slovénie en avril 2019 pour en assurer le déploiement. L'Arche Internationale est déterminée à appliquer une politique de tolérance zéro en matière d'exploitation et d'abus sexuels.

Contact presse :

Sylvia Minem-Christophe

+33 1 45 32 52 91

sylvia.minem-christophe@arche-france.org